

Communiqué de presse



Dijon, le 15/06/2021

Actions de lutte contre le travail illégal sur les chantiers bourguignons

Mercredi 9 juin 2021, les inspecteurs de l'Urssaf Bourgogne ont contrôlé 39 entreprises du secteur du bâtiment menant différents chantiers de construction ou de rénovation sur les communes de Dijon, Quétigny et Chevigny Saint Sauveur. Ces contrôles ont permis de vérifier la situation de 84 salariés employés et 2 travailleurs indépendants.

À l'issue de ces interventions, trois situations de travail dissimulé ont été constatées. Les inspecteurs du recouvrement axent également leurs vérifications sur **les conditions de recours par les entreprises à l'activité partielle liée à la situation sanitaire**. Ces démarches de vérification sont actuellement en cours.

Assurer la protection sociale des salariés et garantir une concurrence saine et loyale

En ne déclarant pas leurs salariés, les employeurs les exposent au risque d'accident du travail sans aucune couverture sociale. Dans un contexte économique difficile, la fraude favorise également la concurrence déloyale vis-à-vis des entrepreneurs respectueux de leurs obligations.

Par sa mission de lutte contre les fraudes et soucieuse de protéger les intérêts des salariés et des entreprises, l'Urssaf Bourgogne dressera à l'encontre des entreprises indélicates, des procès-verbaux de travail dissimulé qui seront transmis au procureur de la République de Dijon (21).

Les peines encourues au plan pénal sont de 3 ans de prison assortis de 45 000 € d'amende pour une personne physique et 225 000 € pour une personne morale. Au plan civil, la fraude entraîne l'annulation des allègements de cotisations et le chiffrage des cotisations non réglées, outre le paiement de dommages intérêts en cas de condamnation pénale.

L'Urssaf, en quelques mots

Accompagner les employeurs et entrepreneurs dans le cadre d'une relation de service simple et personnalisée pour assurer la collecte des cotisations avec efficacité et équité, en tant que recouvreur social performant (0,24% de frais de gestion), tels sont les enjeux majeurs des Urssaf. Sa raison d'être au sein de la Sécurité sociale : financer le modèle social français, avec 534,4 milliards d'euros encaissés auprès de 9,8 millions de cotisants. Sa mission sociale : garantir aux travailleurs le bénéfice d'une protection sociale (couverture santé, retraites, prestations familiales) liée à l'exercice de l'emploi dans un cadre légal. Sa mission économique : faciliter les démarches des entrepreneurs et garantir le respect des règles sociales indispensables à une concurrence équitable.

Chiffres Bourgogne 2020 : 4,5 Mds € collectés 133 735 cotisants 296 salariés